



Déclaration Liminaire du CHS-CT du 07 mars 2017

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour votre dernier CHS-CT, instance sur laquelle notre DG ne peut intervenir à son gré (comme il le fait pour le fonctionnement des comités techniques et des CAP). Et même sans cela, vous, Monsieur le Président, décidez de ne pas respecter une nouvelle fois la loi en ne garantissant pas les droits des représentants des personnels en CHS-CT.

LA COMMUNICATION ET L'URGENCE

Ces deux termes peuvent caractériser les 23 mois que vous avez passé à la tête de notre DDFiP, mais souvent, ils ont été à contre sens entre votre vision et nos attentes pour notre administration, pour nos collègues !

URGENCE : nom féminin, caractère de ce qui ne souffre aucun retard ; situation qui peut entraîner un préjudice irréparable s'il n'y est porté remède à bref délai et qui permet au juge de prendre certaines mesures par une procédure rapide.

L'urgence de réformer, de restructurer, de fermer des services sans consultation, sans concertation et donc dans la précipitation avec ses néfastes conséquences : délais non respectés, conditions de travail dégradées, ...

L'urgence de présenter des sujets en instance après leur mise en place que ce soit le fait du prince ou de l'administration incapable d'anticiper le cadre législatif de nos missions.

Ou l'urgence oubliée quand il en va de la santé, de la sécurité, de la protection d'un agent, de collègues, d'un service ou d'un site ou même de l'exercice de nos missions de manière sereine.

Si vous avez des doutes, nous n'hésiterons pas à répondre à vos interrogations, mais encore une fois, nos écrits ne dépassent ni nos pensées ni la réalité des différentes situations.

La communication, longtemps décriée de notre part, tellement vous l'avez, Monsieur le Président, mise en avant face au dialogue notamment social avec les représentants des personnels.

Jamais autant de collèges de « chefs de services » n'ont eu lieu sur une courte période, de l'information demandée mais de l'écoute jamais entendue.

La communication : le poids des mots, le choc de la considération, ainsi va de cet instrument. Une communication, mal préparée, dans un mauvais timing, peut être plus néfaste que les événements qui l'ont générée !

Toujours demandée, et malheureusement jamais obtenue, la confiance envers les agents, les responsables de services ou les représentants des personnels est le socle d'une construction apaisée pour notre administration. Espérons que l'avenir puisse enfin, nous donner raison !!!

Monsieur le Président,

Concernant cette instance, SOLIDAIRES Finances :

- ✓ exige votre plus grande implication pour le recrutement urgent d'un second médecin de prévention pour notre département

- ✓ dénonce la régionalisation de la gestion de nos crédits et ses conséquences désastreuses pour l'image de l'administration comptable que nous sommes (il est intolérable de grever le budget 2017 par des intérêts moratoires de la gestion 2016)
- ✓ demande à la veille de la journée des droits des femmes que la DDFiP offre une véritable action de sensibilisation sur ce sujet. L'action sociale et le CHS-CT doivent être associés à cet événement.

SOLIDAIRES Finances, vous rappelle, une dernière fois Monsieur le Président, votre responsabilité personnelle quant à la mise en œuvre de la protection des agents dont vous avez la responsabilité.

Vos représentants en CHS-CT :

Catherine PAYEN – Catherine VERDAUX (*titulaires*)

Wilfried GLAVIEUX (*suppléant*)